



# Commune de Jussecourt-Minecourt

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

**Nombre de conseillers**

**En exercice : 11**

**Présents : 8**

**Votants : 8**

L'an deux mil dix-neuf, le vendredi onze janvier à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué le lundi sept janvier deux mil dix-neuf, s'est réuni en séance publique à la mairie de la commune sous la présidence de Jacky Dimnet, maire.

Étaient présents Jacky Dimnet, Vivianne Wirbel, Yannick Royer, Christelle Thévenin, Audrey Gimenez, Jean Paul Denis, Valérie Royer, Michelle Thiériot.

**Délibération n° 20190111-02-DE**

Étaient absents, Karine Guyot, Evelyne Keiser, Christophe Munier

Jean Paul Denis a été élu secrétaire de séance.

### Objet : Contrôles d'assainissement

Le maire explique que depuis deux ans, la communauté de communes Côtes de Champagne et Val de Saulx, pour les communes qui ont optées pour un assainissement individuel, a décidé de se mettre en conformité avec la législation en entreprenant un diagnostic de chaque installation.

Cette opération laisse une participation de 70 € par point de contrôle. Le maire propose au conseil municipal d'apporter à la communauté de communes un fond de concours de 70 € par point de contrôle.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'apporter à la communauté de communes Côtes de Champagne et Val de Saulx un fond de concours de 70 € par point de contrôle.

Fait à Jussecourt-Minecourt, le 11 janvier 2019.

Le maire

Envoyé en préfecture le 14/01/2019

Reçu en préfecture le 24/01/2019

Affiché le

ID : 051-215102906-20190111-2018011102-DE

